

# FONTAINE

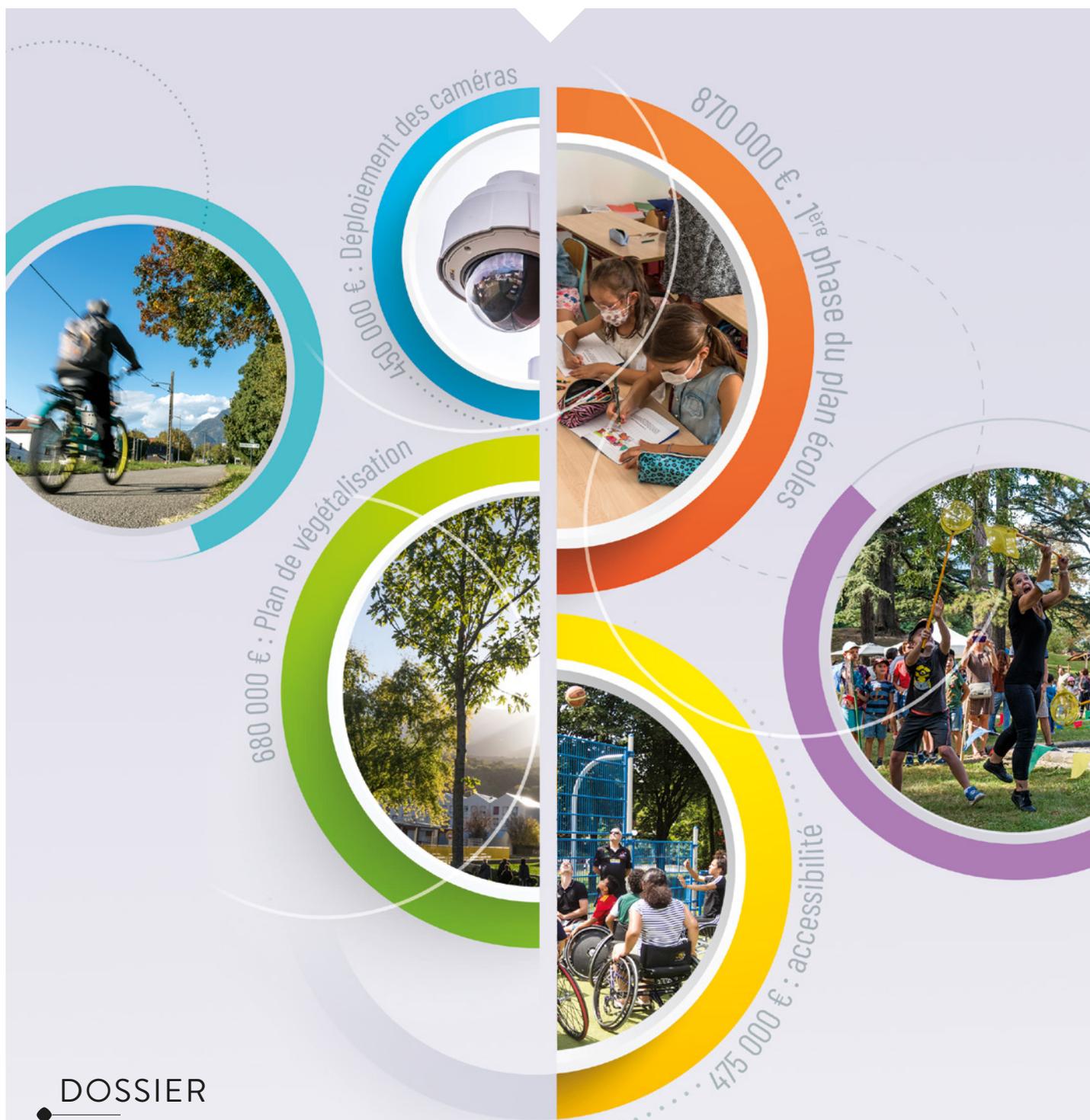
## rive gauche

# 366  
février 2022

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

**UN BUDGET VOLONTAIRE,  
UNE VILLE ATTRACTIVE !**

# SOMMAIRE ♦

# 10

## DOSSIER ♦

Un budget volontaire, une ville attractive !



### LES ACTUS ♦



- 5 Carnaval : 1<sup>er</sup> mars !
- 8 L'école du 21<sup>e</sup> siècle

### GRAND ANGLE ♦



- 16 Espace Nelson Mandela  
Un lieu vivant et animé !
- 17 Modernisation des  
services publics

### SORTIR ♦



- 18 Exposition  
« Le trou la fenêtre la porte »
- 19 Spectacle : Un grand  
voyage en chansons !

- LIBRE  
EXPRESSION ♦  
22
- VIE PRATIQUE ♦  
23

### COVID-19

Pour les événements en plein air : accès libre, port du masque et respect des gestes barrières - Dans les équipements : passe sanitaire obligatoire

**FONTAINE**  
rive gauche # 366  
février 2022

ISSN 0998 7894.  
**Directeur de la publication** : Franck Longo  
**Directrice de secteur** : Lydie Chevallier  
**Rédaction** : Nicolas Burdin, Nathalie Pascal,  
Lydie Chevallier  
**Photographies** : Philippe Tripiet  
**Conception graphique** : Stéphanie Ogier, Laure Bossan  
Service communication de la Ville de Fontaine,  
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24  
communication@ville-fontaine.fr

**Impression** :  
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson  
38330 Montbonnot-Saint-Martin  
04 76 18 56 16

**Diffusion** : Géo diffusion  
**Tirage** : 12 000 exemplaires  
**Dépôt légal** : 1<sup>er</sup> trimestre 2022

#### PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres entre le 10 et 17 février. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres  
végétales



**Franck Longo**, Maire de Fontaine

## Budget 2022 : pour une ville attractive !

♥♥  
**La végétalisation de l'espace public, l'extension du système de vidéoprotection, l'investissement dans nos établissements scolaires, sans oublier le développement des animations tout au long de l'année. C'est l'ensemble de ces projets combinés qui permettra à notre commune d'être plus attractive.**♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Le magazine municipal consacre son dossier au budget 2022. Un budget qui s'inscrit dans la continuité de nos engagements municipaux pour le mandat avec des dépenses maîtrisées, sans augmentation de la fiscalité.

Ce budget poursuit ainsi les priorités fixées par notre municipalité, à savoir : la végétalisation de l'espace public, l'extension du système de vidéoprotection, l'investissement dans nos établissements scolaires sans oublier le développement des animations tout au long de l'année. C'est l'ensemble de ces projets combinés qui permettra à notre commune d'être plus attractive. Car oui, c'est cet élan que nous voulons maintenir. Nous voulons une commune où la qualité de vie est préservée, où les commerces de proximité continuent à se développer, où nos professionnels de santé s'implantent, où les nouvelles familles s'installent et participent au dynamisme de notre vie citoyenne et associative.

Après 2 années d'absence en raison de la crise sanitaire, le Carnaval fera son grand retour le 1<sup>er</sup> mars prochain sur le parvis de l'Hôtel de ville pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Un Carnaval organisé grâce à l'investissement de notre médiathèque, des Maisons des habitants et l'association Vilitaïs, avec l'aide de centaines de petites mains dans les centres de loisirs et établissements scolaires. Autour du 8 mars et de la Journée

du droit des femmes, nous aurons aussi des temps forts comme l'inauguration du totem dédié à Gisèle Halimi, une exposition sur les championnes sportives d'exception et des spectacles à La Source.

L'avenir de nos jeunes est une priorité de chaque instant. En janvier, nous avons lancé au 38 bis (ex-MTL) un cycle de conférences et de débats sur « l'école du XXI<sup>e</sup> siècle » qui continuera jusqu'au mois de Mars. Un moment privilégié pour construire avec vous le Plan écoles et améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants dans les établissements scolaires.

Le mois du 38 bis a permis à la jeunesse de s'approprier l'espace et nous dévoilerons prochainement le nom de la salle collective, issu d'une concertation conduite par les jeunes. L'association Vilitaïs a aussi pris sa place au sein de l'espace Nelson Mandela. Je suis heureux qu'elle puisse proposer dès maintenant une programmation de qualité mêlant concerts, ateliers artistiques et séjours vacances. C'est par la place que nous accordons aux jeunes et aux familles que nous construisons l'avenir. C'est par le respect que nous témoignons à nos anciens que nous tissons les liens nécessaires pour y parvenir. C'est notre ligne de conduite et le projet que je veux partager avec vous, au quotidien.

*Avec mes sentiments dévoués*



Toute l'actualité de votre ville : [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

et sur les réseaux sociaux  



8 mars

## Des actions en faveur des droits des femmes

La Municipalité s'est engagée dans une action de rééquilibrage femme/homme des noms de lieux fontainois. C'est dans cette dynamique que le square, situé à l'arrière de la place Louis Maisonnat, a été baptisé square Gisèle Halimi. Le 8 mars, un totem en l'honneur de cette femme remarquable sera installé et viendra compléter l'aire de jeux nouvellement créée. À 11h, lors de l'inauguration, un texte sera lu, fruit d'un travail impulsé par le service égalité-citoyenneté et mené lors d'ateliers avec des Fontainoises. Les élus se dirigeront ensuite sur le parvis de l'Hôtel de ville où une exposition photos grand format mettra à l'honneur des championnes françaises d'exception. En mars, le service égalité-citoyenneté proposera d'autres rendez-vous.

**Plus d'infos**  
Service égalité-citoyenneté  
04 76 28 76 28



Théâtre jeunesse

## Succès pour la rencontre avec Antonio Carmona !

Fin janvier, la médiathèque Paul Éluard a accueilli l'auteur de théâtre jeunesse Antonio Carmona. Deux rencontres ont eu lieu, avec des scolaires, riches en lectures théâtralisées et en échanges, face à des élèves captivés. La magie de la lecture à voix haute a opéré, l'auteur incarnant tour à tour les personnages avec talent. Les enfants sont passés du rire aux larmes et ont vécu des moments intenses et savoureux. La lecture ouverte au public a quant à elle réuni 30 personnes, de tout âge, un vrai succès !



Animation

## LE 38 BIS : UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ÉQUIPEMENT !

L'ancienne Maison du temps libre rebaptisée 38 bis a proposé en janvier une série de rencontres sous la forme de jeux, d'initiations, d'échanges et de visites.

Entièrement réhabilité, le 38 bis accueille aujourd'hui le service jeunesse, le Point information jeunesse, l'accueil de loisirs jeunes et dispose d'une grande salle collective.

Pour mettre en avant ce nouvel équipement, des rendez-vous étaient programmés durant le mois de janvier : ateliers de recherche de jobs, séances créatives ou spectacle interactif, les rencontres étaient variées et ont réuni de nombreux usagers.

### Quel nom pour la salle ?

Parallèlement, les habitants ont été sollicités pour choisir le nouveau nom de la grande salle du 38 bis parmi 5 propositions de femmes au parcours remarquable : Emma Watson, Frida Kahlo, Joséphine Baker, Michelle Obama ou Rosa Park. Le résultat des votes est prévu en février. À suivre...

Jeunesse

## Dispositif Jobs d'été : l'heure des candidatures !

Le dispositif Jobs d'été, piloté par le Point information jeunesse (Pij), permet à des jeunes de 16-18 ans d'avoir une 1<sup>ère</sup> expérience professionnelle et de découvrir les missions de la collectivité.

Pour la saison 2022, les candidatures sont à déposer au Pij, sous la forme d'une lettre de motivation, du lundi 14 février au lundi 4 avril inclus. Pour les jeunes qui le souhaitent, le Pij propose un accompagnement pour effectuer cette candidature.



**Plus d'infos**  
Point information jeunesse  
38 bis mail Marcel Cachin  
04 76 56 21 91 ou [pij@ville-fontaine.fr](mailto:pij@ville-fontaine.fr)



Événement

## CARNAVAL : C'EST QUOI LE DÉLIRE ?

C'est un temps fort de la vie locale fontainoise et 2022 ne fera pas exception ! Une fois encore le défilé du Carnaval sera joyeux, bruyant, dynamique, coloré et plein de surprises ! Le rassemblement se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> mars, à 18h sur le parvis de l'Hôtel de ville.

### Un joyeux périple !

Ce sont les Dum Tak, groupe de percussions urbaines du Collège Gérard Philipe, qui donneront le coup d'envoi en musique du défilé. Le cortège, emmené par le monumental et mystérieux Caramantran déambulera jusqu'à l'espace sportif Jules Vallès. Au cours de ce joyeux périple vous découvrirez les chars réalisés par les élèves des écoles, le véhicule délirant fabriqué par le secteur jeunesse avec la collaboration d'élèves du lycée Deschaux, la crevette géante, les masques et perruques confectionnés par les habitants lors d'ateliers pilotés par la médiathèque Paul Éluard et les Maisons des habitants George Sand et Romain Rolland ainsi que les costumes colorés du secteur petite enfance.



### Batucada et fanfare : ambiance musicale garantie

Pour l'ambiance musicale nous pourrions compter sur la batucada-interpro composée de professionnels de l'école de musique, d'associations et d'amateurs qui, après plusieurs semaines d'intenses répétitions à La Source sont plus que jamais prêts à se faire entendre ! Une fanfare de l'école de musique et une batucada scolaire animeront également la déambulation.

### Un feu de joie pour accueillir le renouveau printanier

La cortège est attendu à 19h15 sur l'espace sportif du collège Jules Vallès. Au programme : musique, spectacle de cirque et jongleries lumineuses, distribution de bugnes et chocolats chauds en partenariat avec Viltai's. À 20h, l'heure sera venue de se réunir autour du bûcher pour l'embrasement de Caramantran : un feu de joie pour marquer, symboliquement, la fin des tourments de l'hiver et accueillir un renouveau printanier !

Cette soirée haute en couleur est le fruit d'un important travail collaboratif entre les services municipaux, les élèves, le monde associatif et les Fontainois avec le concours actif de Mediarts et l'artiste Éric Margery.





**Sécurité/tranquillité publique**  
**Le nouveau responsable de la police municipale**

Emmanuel Maleval devient, à 47 ans, le nouveau responsable de la police municipale de Fontaine et succède ainsi à Roger Valtat. Avec 13 ans d'expérience dans les métiers de la police municipale à Valence dans la Drôme (dont 8 ans en tant que responsable adjoint), Emmanuel Maleval va mettre ses compétences de management et de terrain au service de la collectivité. Il va notamment axer le travail de l'équipe autour de plusieurs thèmes : la lutte contre les trafics, contre les regroupements et squats, les délits routiers et rodéos urbains et contre les dépôts sauvages. Sans oublier le développement du centre de supervision urbaine avec l'installation des nouvelles caméras de vidéosurveillance dans la commune.



**Parole d' élu**

*"Lors de la dernière Opération citoyenne de nettoyage à Fontaine, les participants ont été surpris par le nombre important de cartouches et bonbonnes de protoxyde d'azote collectées. La Municipalité doit informer les habitants et lutter contre ce problème à la fois écologique et de santé publique. Nous travaillons d'ailleurs sur un arrêté municipal visant l'interdiction d'achat et de consommation du protoxyde d'azote."*

**Denis Baudet**, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé



**Conférence**

**SANTÉ : LES DANGERS DU PROTOXYDE D'AZOTE**

Une conférence du Conseil local de santé mentale de Fontaine s'est tenue en janvier sur la question du protoxyde d'azote, un gaz hilarant très populaire chez les jeunes. Vendu sous forme de cartouches ou de bonbonnes pour une utilisation alimentaire, le « proto » présente des dangers importants pour la santé et les communes doivent s'organiser pour lutter contre l'abandon sauvage de ces produits.

En présence des services de la Ville, de la police municipale, de partenaires locaux et d'élus municipaux dont Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé, la réunion a permis de faire le point sur cette pratique en nette augmentation chez les jeunes. Le spécialiste Bruno Revol du CHU de Grenoble a détaillé durant son intervention la dérivation du protoxyde d'azote vers un usage « récréatif ». Relativement facile d'accès, ce produit est utilisé en inhalation par les jeunes consommateurs. Cette pratique est actuellement très répandue pour ses effets euphorisants immédiats. Cependant, les risques

pour la santé sont réels : brûlures, vertiges, pertes de mémoire, asphyxie, problèmes cardiaques et neurologiques, dépendance, déficit attentionnel pouvant provoquer des accidents sur la voie publique... Malgré les restrictions actuelles autour de la vente de certains produits, Bruno Revol a insisté sur l'importance de l'information à ce sujet afin de ne pas banaliser cette utilisation et tenter de réduire les risques auprès de la jeunesse.

**Prévenir, agir...**

Manon Didier et Marie Bertrand, représentantes de l'association Addictions France, ont ensuite confirmé que la prévention sur ces questions étaient primordiales et pouvaient prendre des formes variées : campagnes d'information grand public, interventions en milieu scolaire ou encore formation des acteurs de la jeunesse et de la police municipale...

Face à ce problème de santé publique, la Ville de Fontaine réfléchit à la mise en place d'un arrêté municipal prévoyant une interdiction d'achat et de consommation de ces produits.



**10 bonbonnes de protoxyde d'azote sont collectées en moyenne chaque jour dans les rues et les espaces publics à Fontaine.**

**Renseignements**  
 Espace santé Simone Veil : 04 76 26 63 46



Économie

## LIFE 01 : UNE ENTREPRISE DANS L'AIR DU TEMPS !

Fin janvier, le Maire Franck Longo, Évelyne De Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité, et Émilie Chalas, Députée de l'Isère, ont rencontré dans leurs locaux les dirigeants de Life 01, une entreprise familiale innovante.

### Un luminaire purificateur d'air !

Fondée en 2018 et installée à Fontaine depuis mars 2021, l'entreprise commercialise depuis octobre dernier son 1<sup>er</sup> luminaire purificateur d'air dont 75 % des composants sont fabriqués en France.

Baptisé Element, le luminaire capture les contaminants chimiques, biologiques et particulaires. Toutes les particules supérieures à 10 nanomètres (particules fines, COV, virus, bactéries, allergènes...) peuvent être capturées par cette technologie.

Précision : ce luminaire purificateur a été imaginé avant l'apparition de la Covid-19.

### Dans les lieux publics ou chez les particuliers

Pour commercialiser son produit l'entreprise a tout d'abord ciblé les promoteurs immobiliers pour les logements neufs mais Element a ensuite trouvé toute sa place dans le contexte sanitaire actuel. Objectif de Life 01 : accélérer l'industrialisation afin de cibler d'autres structures, les Ehpad, les cabinets médicaux, les bâtiments d'enseignement mais aussi les particuliers...



Plus d'infos  
life-01.com

Commerces

### Deux nouvelles épiceries !

Deux épiceries ont récemment ouvert à Fontaine. Les élus se sont rendus sur place afin de souhaiter la bienvenue aux gérants et découvrir la diversité des spécialités culinaires.



### Mik's Market : des produits slaves à côté de chez vous !

Mihaela et Arkadiy vous accueillent dans leur épicerie de produits slaves, le Mik's Market, au 39 avenue Ambroise Croizat. Leurs spécialités : raviolis, saucisses, harengs, carottes marinées, cornichons aux épices ou à l'aneth, boissons des pays de l'est...

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 13h > 19h,
- Mardi, mercredi et jeudi : 10h > 19h30
- Vendredi : 10h > 20h,
- Samedi : 10h > 20h30



### Isapori del sud, une épicerie sicilienne avenue du Vercors !

Antonio et Calogero ont quant à eux ouvert leur épicerie sicilienne au 39 avenue du Vercors. Ils vendent des produits qu'ils vont eux-même acheter à Turin ou en Sicile. Plusieurs spécialités sont proposées : charcuteries, fromages, plats chauds (arancinis, pizzas), épicerie fine mais aussi des fruits et légumes...

Horaires d'ouverture :

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h > 13h et 15h30 > 19h
- Dimanche : 9h à 13h



### Grand succès pour le Jeu des 1 000 euros à Fontaine !

Le célèbre jeu de culture générale de France Inter, créé en 1958 et toujours aussi populaire aujourd'hui, était à Fontaine le 26 janvier dernier. La salle Edmond Vigne a accueilli les sélections du public (jeunes et adultes) pour l'enregistrement de 5 émissions, avec l'animateur Nicolas Stoufflet. 600 personnes étaient présentes pour tenter leur chance à ce jeu radio. La diffusion de ces émissions est prévue du 7 au 11 mars.



### La Remise : collecte de textile

Structure solidaire pour l'insertion professionnelle, l'association La Remise propose des collectes de vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et textiles divers sur le territoire métropolitain. Le textile est trié à Grenoble, revendu dans les boutiques solidaires de l'association ou recyclé. La prochaine collecte à Fontaine est prévu ce mois.

**Vendredi 25 février : collecte textile sur le parking de l'Hôtel de ville de 13h30 à 15h30**

**Plus d'infos**  
04 76 46 02 94



### Concertation

## L'ÉCOLE DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE, C'EST PARTI !

Fin janvier, une conférence-débat au 38 bis (et en Facebook live) a lancé la concertation sur « l'école de demain » à Fontaine. La réussite des enfants, la rénovation et modernisation des groupes scolaires sont des priorités pour les années à venir.

### Quelle école pour demain ?

Cette question a guidé les discussions de ce 1<sup>er</sup> temps fort du cycle de rendez-vous participatifs. La rencontre a réuni le mois dernier une quarantaine d'habitants pour échanger, sur place ou en ligne, sur les apprentissages, enseignements et les différents espaces scolaires. En présence de Julien Bouvier, Adjoint à l'enseignement et à l'éducation populaire, la conférence-débat animée par l'enseignant-chercheur Pascal Clerc a conduit le public à s'interroger sur différents sujets : la notion d'école "ouverte" sur la ville ou en lien avec la nature, les aménagements pouvant favoriser les apprentissages et les pédagogies alternatives... La présentation s'est poursuivie par des échanges avec les parents d'élèves et enseignants.

### Poursuite de la démarche

La concertation avec tous les acteurs du quotidien, familles, équipes enseignantes et agents municipaux se poursuit avec des ateliers collaboratifs à destination de tous. Après 2 rencontres début février sur l'attractivité des écoles ainsi que sur les liens entre établissements scolaires et nature en ville, les habitants sont invités à participer aux 2 ateliers de mars : le 3 mars, pour réfléchir sur la création de passerelles entre l'école et les temps extra-scolaires et le 8 mars pour discuter de la conception d'espaces scolaires ouverts

sur la ville et adaptés aux évolutions pédagogiques. Suite à l'ensemble de ces travaux participatifs, une rencontre finale de présentation du « plan écoles » sera fixée prochainement.

### Ateliers collaboratifs

**Mardi 8 février à 18h**

L'école peut-elle devenir un morceau de nature ?

**Judi 3 mars à 18h**

L'école, une passerelle pour apprendre partout ?

**Mardi 8 mars à 18h**

L'école ouverte sur la ville et sur l'avenir ?

→ 38 bis (ex-MTL) + Facebook Live



### Parole d'élú

*"Une vaste démarche participative sur le devenir des écoles à Fontaine est engagée. C'est un sujet à la fois complexe et riche de sens. Notre objectif est de définir ensemble ce que nous voulons pour nos écoles et de lancer des projets concrets de rénovation, à l'exemple de l'opération Robespierre. Une enveloppe de 18 M€ est prévue pour le mandat afin de moderniser nos écoles. Cela montre notre ambition en matière d'éducation."*

**Julien Bouvier**, Adjoint à l'enseignement et à l'éducation populaire



**Conseil municipal  
Retour sur la séance  
du 24 janvier dernier**

**Mise en place d'un service de  
micro-mobilité sur la commune**

Dans le cadre du déploiement d'un dispositif de location de trottinettes électriques et de vélos à assistance électrique sur le territoire métropolitain, le Conseil municipal a donné son accord pour l'installation de ce service à Fontaine. Les habitants pourront bénéficier prochainement de ce nouveau dispositif pratique et écologique pour leurs déplacements. Une convention de délégation avec le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) va être mis en place pour les opérations de sélection des opérateurs de ce service, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle et le suivi des activités.

 **Adoption à l'unanimité :**  
33 voix pour et 1 abstention

**Répartition des subventions par  
projet aux associations sportives  
fontainoises**

La Ville de Fontaine a fait le choix de développer une politique sportive forte sur son territoire. La place du sport est prépondérante et remplit un rôle majeur d'intérêt général, en s'appuyant sur un tissu associatif dense. La Municipalité a souhaité proposer aux associations un soutien financier pour des projets spécifiques, en direction par exemple de la santé, du public féminin, valorisant des valeurs citoyennes, respectueuses de l'environnement ou faisant rayonner l'image de la ville... Un groupe de travail (élus, présidents d'associations, représentant de l'OMS) se réunit 2 fois par an pour arbitrer la répartition des subventions. Suite à la réunion de janvier dernier, 16 900 € de subventions ont été accordées pour la période janvier-juin 2022. Une prochaine commission est prévue pour les projets août-décembre 2022.

 **Adoption à l'unanimité :**  
29 voix pour et 3 abstentions

 **Retrouvez l'ensemble des délibérations sur  
ville-fontaine.fr**  
Replay également disponible sur  
fontube.fr

**Prochain Conseil municipal le  
28 février à 19h - Hôtel de ville**

 **Ville de Fontaine + Facebook live**

Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Conseil municipal. Questions/réponses du 24 janvier.

**À la suite des participations citoyennes pour le choix de certains noms de lieux (square Gisèle Halimi, Maisons des habitants, 38 bis), je voulais proposer à la Ville de trouver un nouveau nom pour l'Espace Mandela. En effet, avec la présence à Fontaine d'une "association MJC Nelson Mandela" et d'un "Espace Nelson Mandela", il me semble que les Fontainois vont avoir du mal à bien identifier ces deux entités.**

Question d'Éloïse Antzamidakis

**Réponse de Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse**

Comme vous l'avez relevé, notre Municipalité a déjà concerté pour la nomination de nouveaux bâtiments et espaces publics. Ainsi, pour le nom du nouveau square à proximité de la place Louis Maisonnat, nous avons consulté les habitants. Ce square porte désormais le nom de Gisèle Halimi, un nom de femme engagée. C'est la même démarche qui a été engagée pour le nom de la salle du 38 bis où 5 noms de femmes ont été proposés par les jeunes et soumis au vote des habitants via une boîte aux lettres au 38 bis.

**Réponse de Julien Bouvier, Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire**

L'espace Nelson Mandela a été inauguré sous ce nom en septembre 2018. Il n'y a donc pas lieu de le changer si peu de temps après. Le fait que ce nom soit aussi celui d'une association n'est pas, à notre sens, un inconvénient. Nelson Mandela véhicule des valeurs que nous partageons. Il a reçu le prix Nobel de la paix en 1993 avec le président de Klerk, un président blanc. Nelson Mandela est un symbole universel de liberté, d'humanité, d'ouverture et d'éducation populaire, qui convient très bien pour le lieu ainsi nommé. C'est à la lumière de ces réflexions que nous souhaitons conserver le nom de l'espace Nelson Mandela.

**Est-il envisagé d'aménager la signalisation pour les priorités à droite qui débouchent sur l'avenue du Vercors ?**

Question de Nathalie Morand

**Réponse de Laurent Ferrante, Conseiller municipal délégué à la voirie**

Cette signalisation n'est pas obligatoire. Le code de la route stipule qu'à l'approche d'une intersection, en l'absence de signalisation, c'est la priorité à droite qui s'applique. Cependant, nous avons bien identifié que des carrefours sont dangereux sur cette avenue. Nous allons donc travailler sur cette question dans le cadre de l'étude d'aménagement général de l'avenue que nous conduisons avec la Métropole. L'avis des habitants sur ce sujet sera recueilli lors d'un atelier participatif aménagement et d'une réunion publique de présentation qui se tiendra fin mars.

**Est-il prévu que le rond-point entre le pont du Vercors et le pont Esclangon soit agrandi afin que les véhicules côté Vercors cèdent vraiment le passage aux véhicules déjà engagés ? Et descendre plus bas le panneau « Cédez-le-passage » ?**

Question de Nathalie Morand

**Réponse de Laurent Ferrante, Conseiller municipal délégué à la voirie**

Le giratoire a été dimensionné pour permettre le passage des bus scolaires et Transisère. Il ne peut pas être agrandi. Concernant le « Cédez-le-passage » sa hauteur est réglementaire et le rond-point bénéficie d'un panneau supplémentaire à ceux obligatoires. Cependant, nous réfléchissons à des moyens d'aménager la visibilité. Ainsi, une demande a été formulée auprès de la Métropole pour refaire le traçage du stationnement à proximité du rond-point et empêcher notamment le stationnement masquant l'arrivée des voitures et des cycles en provenance de la rue de la Liberté.



# UN BUDGET VOLONTAIRE, UNE VILLE ATTRACTIVE !

Voté en décembre, le budget 2022 traduit les engagements et orientations de la Municipalité. À la fois maîtrisé et ambitieux, le budget a pour objectif de préserver les services publics et construire l'avenir en dynamisant la ville. Un territoire en mouvement, sans augmentation des impôts.

Investir pour l'avenir sans  
augmentation d'impôts



2022

Dépenses de fonctionnement

29 M€

Dépenses d'investissement

7,2 M€





## Le budget, comment ça marche ?

Le budget prévoit les **recettes** et les **dépenses** de l'année.

Il est divisé en 2 parties : le fonctionnement et l'investissement.

• **La section fonctionnement** concerne toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Ce sont des dépenses qui reviennent tous les ans (restauration scolaire, entretien des bâtiments, eaux et électricité, subventions aux associations...). Le fonctionnement est financé par les recettes issues des impôts, taxes et autres dotations...

• **La section investissement** sert à construire l'avenir et se décline à plus ou moins long terme. Il comprend la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipement durable, la réhabilitation et la rénovation de lieux et espaces publics... L'investissement est notamment financé par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions...



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT : AU SERVICE DES HABITANTS

Le budget 2022 tient compte des besoins des Fontainoises et Fontainois. Grâce à une gestion saine, l'épargne pourra être stabilisée et favorisera l'accroissement des capacités d'investissement de la Ville.

**Recettes de fonctionnement : 30,3 millions d'euros**

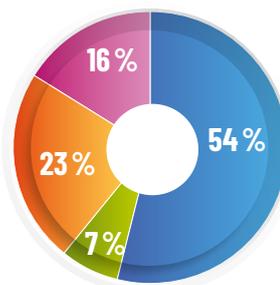
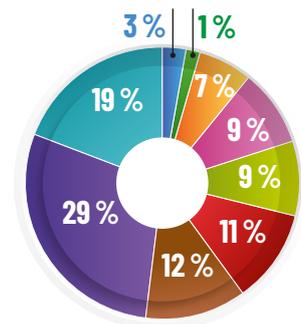
**Dépenses de fonctionnement : 29 millions d'euros**

**Impôts et taxes** : produit de la taxe foncière évaluée à 15,6 M€ ; dont 9,8 M€ pour les contribuables particuliers et 5,8 M€ pour les contribuables professionnels.

**Fiscalité reversée par la Métropole** : reversements de la Métropole évalués à 3,74 M€ ; fiscalité indirecte sur les consommations d'électricité et les transactions immobilières évaluée à 1,1 M€.

**Dotations et subventions** : dotations générales de l'État évaluées à 3,6 M€ et aides diverses au fonctionnement de nos services évaluées à 3,3 M€.

Les dépenses de fonctionnement sont stabilisées pour 2022 et s'établissent à 29 M€.



- Impôts et taxes : 54 %
- Recettes des services municipaux : 7 %
- Dotations et subventions : 23 %
- Fiscalité reversée par la Métropole : 16 %

- Sécurité et salubrité publiques : 3 %
- Action économique : 1 %
- Interventions sociales et santé : 7 %
- Culture : 9 %
- Famille : 9 %
- Sport et jeunesse : 11 %
- Aménagements urbains et environnement : 12 %
- Fonctionnement général (état-civil, services techniques...) : 29 %
- Enseignement et formation : 19 %



## Covid-19 : des coûts supplémentaires depuis 2 ans

### La crise sanitaire a déjà coûté : 1,4 millions d'euros

- 500 000 € de pertes de recettes
- 150 000 € pour l'achat de masques, gels hydroalcooliques, fournitures et protections...
- 750 000 € pour assurer la désinfection régulière des locaux et encadrer les protocoles sanitaires
- 10 000 € pour la mise en place de centres de vaccination éphémères

### Maintien des subventions aux associations

La Ville accompagne les associations sociales, culturelles et sportives, créatrices de lien social et de dynamisme économique en accordant un soutien logistique et financier. La Ville maintient le montant global des subventions attribué aux associations ainsi que l'aide à l'adhésion.

### Maîtrise des dépenses de personnel

Les agents communaux contribuent à la bonne qualité des services proposés à Fontaine. La masse salariale représentant une dépense importante dans un budget communal, il convient de veiller à maîtriser ces dépenses sans dégrader le service à la population. À chaque remplacement, les profils de poste sont retravaillés pour répondre à cette exigence. Cette année, une attention particulière est portée à la prévention des risques professionnels et des accidents du travail du personnel communal.

### Nouveau : les ateliers « Je fais mes devoirs »

Depuis la rentrée de septembre 2021, la Ville a mis en place des ateliers lors de l'accueil périscolaire du soir dans les écoles élémentaires afin d'accompagner les élèves dans la réalisation de leurs devoirs. Des agents et enseignants encadrent des groupes de 10 élèves. En 2022, la Ville consacre un budget de 40 000 € pour ces ateliers. Ce service est gratuit comme l'ensemble des activités périscolaires du soir.

### Maintien du budget du Centre communal d'action sociale (CCAS)

La Municipalité marque son soutien à l'action sociale en maintenant, malgré les contraintes budgétaires, la subvention au budget du CCAS d'un montant de 1 300 000 €. Grâce à cette subvention, l'action sociale facultative, et notamment le soutien aux seniors et aux plus démunis est maintenue. Une participation de la Ville de 78 000 € est également prévue pour participer aux portages des repas des personnes âgées.



### Pas d'augmentation des impôts !

Fidèle à ses engagements, la Municipalité ne va pas augmenter les taux communaux d'imposition pour ne pas accroître la pression fiscale sur les habitants.

### Pas d'augmentation des tarifs communaux !

Les prix des différents services municipaux ne vont pas augmenter, malgré les dépenses liées à la crise sanitaire.



## DES INVESTISSEMENTS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire et les incertitudes économiques, la Ville souhaite garantir des services publics de qualité pour les habitants et assurer un développement équilibré du territoire. Le programme d'investissements va permettre d'assurer l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal ainsi que de poursuivre la mutation de la commune.

### Répartition des investissements pour le mandat : 44 087 000 €

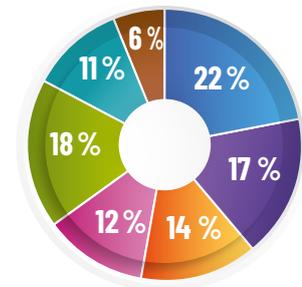
 Programme d'économie d'énergie : <b>2 500 000 €</b>	 Extension du cimetière de l'argentière : <b>160 000 €</b>
 Plan de renouvellement du parc de véhicules ZFE : <b>1 764 000 €</b>	 Aménagement Espace naturel urbain Robert Vial / Robespierre : <b>1 500 000 €</b>
 Plan de végétalisation et d'entretien des espaces extérieurs : <b>2 650 000 €</b>	 Rénovation Centre de Saint-Nizier : <b>1 800 000 €</b>
 Plan écoles : Reconstruction de l'école Robespierre : <b>14 980 000 €</b> Étude sur la reconstruction de l'école Marcel Cachin : <b>1 986 000 €</b> Rénovation des écoles : <b>4 200 000 €</b>	 Programme de vidéoprotection : <b>1 000 000 €</b>
 Extension des équipements numériques dans les écoles : <b>160 000 €</b>	 Plan d'aménagement des entrées de ville et grandes voiries : <b>1 500 000 €</b>
 Programme d'accessibilité : <b>1 200 000 €</b>	 Autres dépenses d'investissement : <b>7 897 000 €</b>

### Comment seront financés les investissements sans augmentation des impôts ?

La Ville s'inscrit dans une démarche active de recherche de financements pour relancer les investissements. Pour mener à bien ses projets, la commune va s'appuyer sur le plan de relance nationale et les possibilités de subventions. Par exemple, des financements à hauteur de 587 000 € ont été demandés pour des travaux de rénovation énergétique et 217 000 € d'aides sont attendus pour des travaux de modernisation de l'éclairage public communal.

### Répartition des projets d'investissement majeurs pour 2022 : 4 millions d'euros

En 2022, le budget d'investissement s'élève à 7 236 500 €. Il est construit autour d'une programmation pluriannuelle avec des projets d'investissement majeurs pour un total de 4 M€.



- 870 000 € (22 %) : Plan écoles
- 680 000 € (17 %) : Plan de végétalisation et de verdissement
- 580 000 € (14 %) : Programme d'entretien régulier et de mise en conformité
- 475 000 € (12 %) : Agenda de mise en accessibilité
- 737 000 € (18 %) : Plan de renouvellement des véhicules pour les rendre non polluants (ZFE)
- 450 000 € (11 %) : Plan de déploiement des caméras
- 240 000 € (6 %) : Développement de l'outil numérique et refonte du réseau téléphonique



## ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2022

### Le plan écoles en action : 870 000 €

De nombreux travaux sont prévus dans les groupes scolaires avec notamment la reconstruction de l'école Robespierre, la rénovation de la façade de l'école Jules Ferry, le remplacement de la couverture à l'école maternelle Marguerite Tavel, la rénovation des volets motorisés et des murs de l'école élémentaire Pont du Drac, la réfection de la clôture à l'école Ancienne mairie. Ce budget inclut également l'achat de capteurs de mesure de la qualité de l'air pour les écoles. Concernant les structures d'accueil de la petite enfance, des travaux de réaménagement vont permettre au multi-accueil George Sand de proposer des accueils occasionnels à la journée avec repas. Les horaires de la structure Romain Rolland vont également évoluer pour permettre un accueil le mercredi après-midi.

### Un plan de végétalisation et des îlots de fraîcheurs aménagés : 680 000 €

L'objectif de ce plan est de lutter contre les îlots de chaleur et d'offrir à la ville des zones de fraîcheur et de respiration. Ce plan de végétalisation comprend notamment la médiathèque, les cours de l'école Anatole France et le parking. Des études sont aussi menées pour une végétalisation des entrées de villes et des façades des bâtiments publics, comme la médiathèque Paul Éluard.

### Entretien et mise en conformité des bâtiments : 580 000 €

Ce programme d'entretien permet de répondre aux obligations légales de mise en conformité : réfection des installations alarme/intrusion et mises aux normes électriques des bâtiments communaux.

### Une ville plus accessible au handicap : 475 000 €

La Ville est engagée dans un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui a pour objectif de permettre à toute personne porteur d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental d'accéder et circuler dans les bâtiments communaux et espaces publics.

Les rénovations portent essentiellement sur les marquages aux sols, bandes de guidage, bandes podotactiles, les places de parking handicapées, la création de rampe d'accès conformes, la mise en place de signalétique, l'adaptation du mobilier (tablettes, comptoirs bas), la sécurisation des escaliers (rampes et nez de marche), le changement des portes et des seuils, la création de toilettes accessibles...

En 2022, 475 000 € seront consacrés à ces opérations de mise en accessibilité afin de répondre aux obligations légales et résorber le retard en la matière.

### Déploiement de plus de 60 caméras de vidéoprotection : 450 000 €

1 M€ a été programmé pour le mandat pour le déploiement de la vidéoprotection. En 2022, 450 000 € sont budgétisés afin de permettre l'extension du réseau de caméras sur la commune. Objectif : améliorer la sécurité des habitants et lutter contre les incivilités.

2



### QUESTIONS À Denis Miniconi

1<sup>er</sup> Adjoint aux finances

#### Quelles sont les priorités de ce budget pour développer l'attractivité de la Ville ?

Nos priorités sont très claires : il s'agit de maîtriser le budget de fonctionnement pour dégager des ressources dans le but d'améliorer notre épargne. Cela va permettre d'investir pour rendre la ville plus agréable à vivre, sans avoir recours à l'emprunt. La crise sanitaire qui perdure modère tout de même ce projet car le coût de cette crise a été estimé à 400 000 € pour 2022. Cependant, l'objectif sera tout de même atteint avec un niveau d'épargne brute inscrit à 1,5 M€. Et parallèlement à l'épargne, notre programme d'investissement reste ambitieux avec cette année la 1<sup>ère</sup> phase du plan écoles, le plan de végétalisation de la commune, l'agenda accessibilité ou encore le déploiement de caméras de vidéoprotection. Plus largement, notre plan pluriannuel d'investissement a été acté à hauteur de 44 M€ jusqu'en 2026. Il nous permet le déploiement d'investissements ambitieux sur l'ensemble du mandat. Cette méthode volontariste vise à moderniser la commune, accélérer la transition écologique et améliorer le quotidien et la qualité de vie de chacun.

#### Comment mettre en œuvre ces objectifs ?

Les mesures prises sur les dépenses de fonctionnement vont à nouveau éviter une augmentation des impôts et des tarifs communaux, tout en conservant un très bon niveau de service public. Aussi, la recherche active de financements dans laquelle nous sommes engagés va entraîner les recettes vers la hausse. Moins de dépenses et plus de recettes : cela démontre bien une attitude volontaire et proactive malgré la période difficile que nous traversons. Cela permet d'assurer la bonne santé financière de la commune au service des habitants. Et c'est une démarche vertueuse qui traduit notre volonté d'action et de changement.



**Insertion professionnelle**  
**La Maison de l'emploi**  
**vous accompagne**

Située rue de la Liberté, dans le même bâtiment que la Mission locale et Pôle emploi, la Maison de l'emploi de la Métropole propose un accompagnement (pour les plus de 26 ans) ainsi que des permanences à la Maison des habitants Romain Rolland.

Depuis de nombreuses années, la Maison de l'emploi développe des actions d'insertion professionnelle, de recherche d'emploi, d'accès à la formation ou encore de réorientation professionnelle pour les habitants de Fontaine et de la rive gauche du Drac. La structure propose des rendez-vous et ateliers variés (pour les demandeurs d'emploi ou les salariés) afin d'aider le public dans ses démarches et questionnements : faire le point sur un projet, booster son parcours, dépasser ses difficultés, se tester lors d'une simulation d'entretien d'embauche... Aussi, le dispositif "Parcours emploi renforcé" propose un soutien spécifique avec notamment une mise en relation avec des employeurs.

**Dynamiser son parcours**

À Fontaine, la Maison de l'emploi organise tous les mardis matins (sur rendez-vous) des permanences à la Maison des habitants Romain Rolland. Ces rencontres autour de l'emploi s'adressent à toutes les personnes en recherche de travail ou en activité.

Et prochainement, des ateliers CV et lettre de motivation seront proposés au 38 bis (ex-MTL), en lien avec les services de la Ville.

**Plus d'infos**  
**Maison de l'emploi Nord Ouest**  
**28 rue de la Liberté**  
**Du lundi au vendredi, sur rendez-vous**  
**04 57 04 35 05**

**Viltaïs espace Nelson Mandela**

**UN LIEU VIVANT ET ANIMÉ !**

L'équipe de l'association Viltaïs s'est installée en décembre dans les locaux de l'espace Nelson Mandela (rue de la Liberté). Interview de la directrice Bénédicte Farigon.



**Pouvez-vous nous présenter l'équipe ?**

"Aujourd'hui, nous sommes 6 personnes sur place : 1 animatrice, 2 coordinateurs en lien avec les associations et les partenaires locaux, 1 secrétaire et 1 agent d'entretien. Pour ma part, j'assure la direction de l'équipement. Nous sommes également à la recherche d'un animateur et de 2 personnes en service civique pour travailler sur des projets numériques et artistiques."

**Quel est le projet d'établissement ?**

"Notre projet est inspiré de l'éducation populaire, c'est une démarche pour les habitants et par les habitants. Concrètement, nous souhaitons faire de l'espace Nelson Mandela un lieu animé et innovant, en lien étroit avec les citoyens, les associations et autres structures locales. Une consultation est lancée jusqu'à fin avril dans le but d'associer à notre projet toutes celles et ceux qui le souhaitent. Cette dynamique participative va nous permettre de proposer dès la rentrée prochaine un programme en phase avec les envies et attentes des Fontainois. En attendant, nous mettons en place une multitude d'animations, stages et ateliers pour toute la famille, avec des séances gratuites d'essai : hip-hop, cirque, yoga, graff, zumba, théâtre ou encore arts plastiques."

**Des nouveautés à venir ?**

"Un site web, une page Facebook et Instagram sont disponibles depuis janvier et nous avons d'autres nouveautés : la salle de répétition pour les groupes amateurs de musique, en priorité Fontainois, est ouverte depuis ce mois. Aussi, des bornes informatiques connectées sont proposées aux habitants pour des démarches variées et une salle a été créée pour mettre à disposition un espace bien-être et détente sous la forme d'ateliers sensoriels. Enfin, des concerts sont prévus dans la grande salle et nous serons également présents sur les événements de la Ville, à l'exemple du Carnaval le 1<sup>er</sup> mars."



**Nouveau : séjour et stages pendant les vacances d'hiver !**

- **Séjour à la neige Morzine pour les 9-15 ans**  
Du 21 au 25 février
- **Stage Cirque**  
Du 14 au 19 février 2022 de 13h30 à 17h30
- **Stage BD**  
Du 20 au 22 février 2022 de 13h30 à 17h30

**Programme des ateliers**

<b>Hip-hop</b>	Mercredi : 13h30 - 14h30	6-8 ans
	Mercredi : 14h30 - 16h	9-12 ans
	Samedi : 10h - 12h	12-15 ans
<b>Musique Percussion</b>	Vendredi : 17h - 20h	
<b>Théâtre</b>	Mercredi : 13h30 - 15h30	7-11 ans
	Mercredi : 15h30 - 17h30	12-15 ans
<b>Cirque</b>	Mercredi : 13h30 - 15h	5-8 ans
	Mercredi : 15h - 16h30	9-12 ans

**Concert**

- **Duckies en concert (Rock'n Roll/Swing)**  
11 février 2022

Programme complet : [espacenelsonmandelabyviltais.com](http://espacenelsonmandelabyviltais.com)

**Plus d'infos**  
**06 23 99 13 43**  
[espacenelsonmandela@viltais.eu](mailto:espacenelsonmandela@viltais.eu)  
[espacenelsonmandelabyviltais.com](http://espacenelsonmandelabyviltais.com)  
Espace nelson mandela by viltais  
Coordination Socio-éducative : Myriam Arnaud  
**07 50 54 55 97 - myriam.arnaud@viltais.eu**  
Coordination Culture événement : Cyril Keller  
**07 56 38 62 89 - cyril.keller@viltais.eu**



Services publics

# MODERNISATION ET BIEN-ÊTRE DES AGENTS, 2 CONDITIONS INDISSOCIABLES

La Ville de Fontaine est engagée dans une démarche de modernisation de ses services. Cela passe par le développement du numérique (services en lignes proposés aux habitants, des logiciels métiers encore plus adaptés), la qualité de vie au travail (prise en considération de l'environnement de travail et le bien-être des agents) et de nouveaux recrutements. Objectif : rendre le meilleur service aux habitants.

## Présence des agents et développement du numérique

La présence physique des agents et le développement du numérique sont 2 moyens qui ne sont pas antagonistes, mais bien complémentaires. La crise sanitaire l'a démontré. Depuis près de 2 ans, les agents de la ville ont été mobilisés pour être au plus près des habitants. Le numérique, permet quant à lui, la prise de rendez-vous en ligne, par exemple pour l'état civil et le centre de vaccination éphémère...

## Le bien-être au travail, une condition pour des services publics qualitatifs

Un meilleur niveau de services publics est lié à l'investissement et l'engagement des agents. Il est donc de la responsabilité de l'employeur d'assurer la sécurité et la santé des personnels au travail. Objectifs : prévention et sécurité. Ainsi, le premier poste créé par la Municipalité a été de recruter un agent de prévention, dont le rôle (entre autres) est d'aller à la rencontre des agents sur leur poste de travail, d'adapter les formations adéquates, un réseau de secouristes au travail, d'agents de prévention, de responsables d'établissement...



## Parole d'élue

*"Il est de notre responsabilité d'améliorer le cadre de vie et de rendre la ville plus attractive. Pour cela, il faut une volonté politique, mais celle-ci ne peut se concrétiser que grâce au travail des agents. Sans l'action du personnel communal, aucune action municipale ne peut être portée. C'est leur investissement qui permet la réalisation de ce que les élus visent à mettre en œuvre sur le terrain. C'est leur engagement qui permet la garantie d'un service public de qualité. Je souhaite, sincèrement, les féliciter et les remercier."*

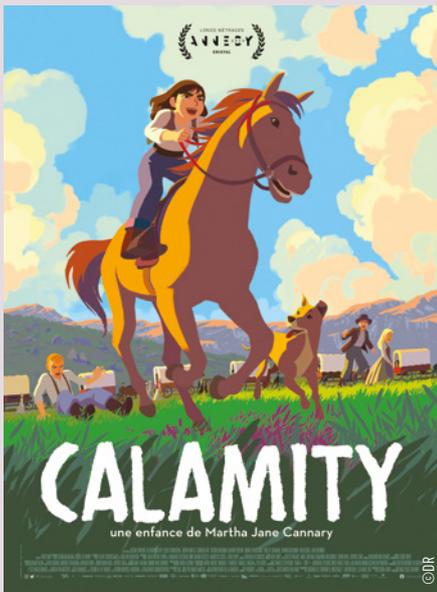
**Anne-Sophie Chardon**, Adjointe aux ressources humaines, modernisation des services publics



## De nouveaux recrutements

Offrir des services de qualité signifie, aussi, être moteur au niveau des recrutements. La Ville de Fontaine vise, par conséquent, à se positionner comme une commune attractive, en proposant de bonnes conditions au travail et de la flexibilité pour concilier vie professionnelle et vie privée.

Un exemple de réussite en la matière : la mise en place des 1607 heures qui implique une nouvelle organisation en termes de plannings et de jours travaillés. Si dans certaines collectivités la mise en place de cette obligation légale a provoqué crispations et grèves, à Fontaine les organisations syndicales et les agents ont été concertés, pour un travail et une adhésion commune. Ainsi, des critères de pénibilité ont été identifiés et pris en compte.



**JEUNE PUBLIC**

**Fontaine fait son cinéma !**

Lors des prochaines vacances scolaires, le 19 février, le film *Calamity* sera projeté à La Source. L'action se déroule en 1863, aux États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. Celle-ci doit alors conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Afin que ce soit plus pratique pour monter cheval, elle n'hésite pas à porter un pantalon. C'est l'audace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de vol, Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.

**Samedi 19 février à 15h30**

**Calamity**

La Source

À partir de 6 ans

Gratuit pour les Fontainois, places à retirer à La Source.



**EXPOSITION**

**« Le trou la fenêtre la porte »**

Du 19 février au 23 avril, Séverine Gorlier expose au VOG. L'artiste présente des dessins, des textes, des sculptures et des images réunies sous le seul et même titre : « *Le trou la fenêtre la porte* ». Des termes simples, qui font référence à l'endroit où sont produites ses pièces, son lieu de vie, mais aussi à l'architecture, au cadre et au passage.

**Créer du lien entre 2 espaces**

Séverine Gorlier est une artiste française née en 1981 qui vit et travaille à Grenoble. Elle crée dans son appartement des œuvres composées de matériaux de récupération qui, au fil du temps, sont recyclées pour créer de nouvelles formes. L'artiste mélange 2 espaces : son lieu de vie où elle crée ses œuvres et le lieu d'exposition. Au VOG une installation joue avec la vitrine qui donne sur la rue. L'exposition débute dans l'espace public et invite les passants à pénétrer dans le centre d'art.

**Des œuvres qui réenchangent le quotidien**

L'exposition fait découvrir des textes qui entrent en relation avec des formes, images et sons. Un film montre des plans fixes et des sons recueillis au cours des derniers mois. On entend le bruit des objets, mais aussi ceux du quartier. Une série de dessins, d'architectures imaginaires, inspirées des parcs, aires de jeux pour enfants et autres mobiliers urbains, est aussi présente. Des sculptures en terre, réalisées dans le même esprit, sont dispatchées dans l'exposition. Les œuvres de Séverine Gorlier réenchangent les objets et formes du quotidien en les rendant hypnotiques et poétiques.

**Autour de l'exposition**

**Tous les samedis à 15h**

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle.

**Du mardi au samedi**

Sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

**Samedi 19 février à 16h**

Vernissage

**Samedi 5 mars à 16h**

Conférence d'histoire de l'art par Fabrice Nesta, la dimension architecturale dans la sculpture

**Samedi 12 mars à 16h**

Rencontre avec l'artiste Séverine Gorlier

**Samedi 26 mars de 15h à 17h**

Atelier d'arts plastiques avec Séverine Gorlier, autour de la notion d'écologie et de recyclage dans les créations artistiques

**Samedi 9 avril de 15h à 16h30**

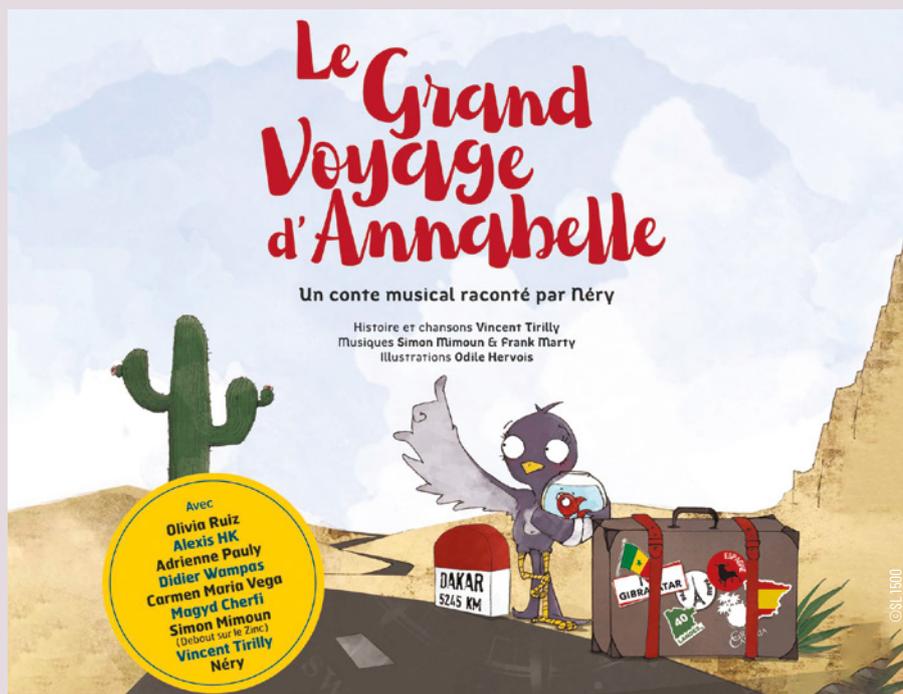
Atelier d'écriture en partenariat avec la médiathèque Paul Éluard Pour les enfants à partir de 7 ans

**Samedi 23 avril à 17h**

Petit concert de Vague imaginaires. Voyage modal minimal et circulaire. Polyrythmiques et mélodies naïves sur field recording éthéré.

**Q Plus d'infos**

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



**SPECTACLE**

# Un grand voyage en chansons !

Pour les vacances de février, La Source propose un rendez-vous pour le jeune public. Avec Le grand voyage d'Annabelle, les familles vont découvrir l'incroyable aventure d'une hirondelle, sous la forme d'une comédie musicale drôle et émouvante.

Adapté du conte musical sorti en 2018 (avec notamment Olivia Ruiz et Didier Wampas), le spectacle raconte l'histoire d'une jeune hirondelle nommée Annabelle. Née dans la vallée de Chevreuse vers Paris, l'oiseau se casse une aile la veille de sa migration pour l'Afrique. Grâce aux encouragements de Michel, un hérisson, Annabelle décide de rallier le Sénégal autrement que par les airs. Point de départ d'une grande aventure pleine de rencontres et de rebondissements, les spectateurs vont voyager de l'Île-de-France aux Pyrénées, en passant par Séville, Gibraltar et les Canaries... Pendant ce périple, la jeune hirondelle va se faire aider par de sympathiques animaux comme José le furet, Pablo le taureau, Irène la baleine ou encore Félix le dauphin. Le public va assister à une migration pas tout à fait comme les autres où l'amitié, la solidarité et la persévérance seront les clés de la réussite.

## Road-movie avec images et son

Sur scène, 3 musiciens-comédiens-chanteurs (Angélique Zaini, Jean-Baptiste Darosey et Simon Gallant) vont se partager la narration et les différents rôles autour d'une Annabelle virtuelle. À la manière de Mary Poppins, le dessin animé, la musique et la danse vont alors se mêler pour offrir une prestation tendre et amusante. Un spectacle original pour transporter toute la famille (dès 5 ans).

**Mercredi 23 février à 16h**  
**Le grand voyage d'Annabelle**  
 La Source - Tarifs : 5 € à 12 €



**Judi 10 février à 20h30**  
**Laura Cahen + Lonny** (pop folk électro)  
 Tarifs : 9 à 14 €

**Vendredi 18 février à 20h30**  
**Djazia Satour + Djamilia Lebdiri**  
 (musique du monde)  
 Tarifs : 9 à 14 €

**Mardi 1<sup>er</sup> mars à 20h30**  
**Tareek - Life** (humour)  
 Tarifs : 22 € et 25 €

**Vendredi 4 mars à 20h30**  
**Elida Almeida + Dowdelin** (musique créole)  
 Tarifs : 10 € à 17 €

**Mercredi 9 mars à 20h30**  
**Pauline Croze - Pandore**  
 (chanson française)  
 Tarifs : 15 € à 23 €

> **Sous réserve des conditions sanitaires**

## En pratique

Programmation complète et billetterie : [lasource-fontaine.fr](http://lasource-fontaine.fr)  
 Passe sanitaire obligatoire pour tous les concerts et autres rencontres à La Source.

🔍 **Plus d'infos**  
 📄 [lasource-fontaine.fr](http://lasource-fontaine.fr)

Mardi 8 février



### Atelier collaboratif

L'école du 21<sup>e</sup> siècle

L'école peut-elle devenir un morceau de nature ?

→ 38 bis (ex-MTL, mail Marcel Cachin) à 18h + Facebook live

© LB

Mercredi 9 février

### Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 10 février

### Atlas de la biodiversité communale (ABC)

→ Hôtel de ville à 17h30

Jeudi 10 février



### Laura Cahen + Lonny

(pop folk électro)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 9 € à 14 €

© Jérémie Soma

Vendredi 11 février

### Atelier numérique (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

### Concert festif : Duckies

(rock/swing)

→ Espace Nelson Mandela à 20h

Résa : 06 23 99 13 43

Lundi 14 février

### Pause café

Découverte photo

→ Maison des habitants George Sand à 8h45

Mercredis 16 février

### Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Vendredi 18 février

### Djazia Satour + Djamila Lebdiri

(musique du monde)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 18 février (+ 19 février)

### La maison de Colette + Les 1001 vies de Charmant

Avec les Cies Racont'art et Les mulets une nuit

→ La Guinguette dès 19h15

Tarifs : 8 €, 10 € et 15 € (2 spectacles)

Du 19 février au 23 avril



### Exposition : Séverine Gorlier « Le trou, la fenêtre, la porte »

Dessins, textes et sculptures

Vernissage : samedi 19 février à 16h

→ Le VOG à 16h

© Séverine Gorlier

Vendredi 25 février

### Collecte textile

Avec La Remise

→ Parking Hôtel de ville de 13h30 à 15h30

Lundi 28 février

### Conseil municipal

→ Hôtel de ville à 19h

+ Facebook live

Mardi 1<sup>er</sup> mars



### Carnaval

→ Rassemblement à 18h sur le parvis de l'Hôtel de ville

© SU

Mardi 1<sup>er</sup> mars



### Tareek - Life (humour)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 22 € et 25 €

© DR

Jeudi 3 mars

### Atelier collaboratif

L'école du 21<sup>e</sup> siècle

L'école, une passerelle pour apprendre partout ?

→ 38 bis (ex-MTL, mail Marcel Cachin)

à 18h + Facebook live

Vendredi 4 mars

### Soirée jeux (adultes)

Avec la Ludothèque

Espace 3 POM' à 20h



## ATELIERS CARNAVAL

**Samedi 12 février**

**Fabrication collective d'une crevette géante**

→ Médiathèque Paul Éluard de 15h à 17h

**Mardi 15 février**

**Fabrication de perruques**

Avec les Maisons des habitants  
→ Salle Marguerite Tavel  
de 14h30 à 16h30

**Samedi 19 février**

**Fabrication collective d'une crevette géante**

→ Médiathèque Paul Éluard de 15h à 17h

**Mardi 22 février**

**Fabrication de perruques**

Avec les Maisons des habitants  
→ 38 bis de 14h30 à 16h30

**Samedi 26 février**

**Fabrication collective d'une crevette géante**

→ Le VOG de 15h à 17h

**Mardi 1<sup>er</sup> mars**

**Carnaval**

→ Rassemblement à 18h sur le parvis  
de l'Hôtel de ville

**Vendredi 4 mars**



**Elida Almeida + Dowdelin**

(musique créole)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

**Samedi 5 mars**

**Conférence d'histoire de l'art**

La dimension architecturale dans la sculpture  
Avec Fabrice Nesta

→ Le VOG à 16h

**Mardi 8 mars**

**Atelier collaboratif**

L'école du 21<sup>e</sup> siècle

L'école ouverte sur la ville et sur l'avenir ?

→ 38 bis (ex-MTL, mail Marcel Cachin)  
à 18h + Facebook live

**Mercredi 9 mars**

**Pauline Croze + Pandore**

(chanson française)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €



Tout l'agenda de votre ville :  
[ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)



## GROUPE DE LA MAJORITÉ

## Ensemble pour fontaine

## Une gestion éthique et transparente

Depuis 2 ans notre Municipalité s'attache à traduire en acte l'exigence d'une gestion communale éthique et transparente :

- Baisse des indemnités des élus et suppression des véhicules de fonctions.
- Lancement d'un groupe d'arbitrage sur les subventions aux associations sportives composé de présidents de clubs et des élus de l'opposition. Des critères de subvention connus de tous qui encouragent les clubs à développer des projets répondant aux priorités d'inclusion des personnes en situation de handicap, du sport santé, du sport féminin, du respect de l'environnement et de l'animation de la ville.
- Refonte du comité de dérogation scolaire composé d'élus mais aussi de directeurs d'écoles et de représentants de parents d'élèves qui s'appuie désormais sur un règlement clarifié pour que les parents soient informés en toute transparence des critères d'admission.
- Inscription dans la nouvelle convention avec notre partenaire, l'association Viltais, qui anime l'Espace Mandela, un comité d'usagers, composé d'adhérents qui pourront proposer des projets et participer à l'évaluation du fonctionnement de la structure.

Au-delà de ces avancées, notre gestion des affaires de la commune se fait au plus près des citoyens, en s'appuyant régulièrement sur des dispositifs de concertation. Participation active des jeunes à la concertation sur le nom donné à la salle collective du 38 bis, atelier participatif « aménagement » qui se réunit régulièrement pour donner son avis comme ce sera le cas prochainement sur l'avenue du Vercors ou le déploiement de trottinettes électriques. Enfin, l'atelier « École du XXI<sup>e</sup> siècle », également diffusé sur Facebook, qui permettra aux Fontainois de coconstruire notre futur « Plan écoles ». Loin des discours incantatoires sur la démocratie participative et la transparence de la vie publique, notre majorité choisit d'agir et de l'inscrire dans ses actions au quotidien.

## Luc Forestier, président

## Franck Longo, maire

**Adjoint** : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

**Conseillers délégués** : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

**Conseillers** : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

## GROUPES DE L'OPPOSITION

## Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

## L'Éducation : Enjeu d'Égalité Sociale

La municipalité actuelle avait promis la grande révolution pour l'école. Au bout de bientôt deux années, nous commençons surtout à percevoir quelques signes d'inquiétude.

Tous les enfants de CM1-CM2 n'auront plus droit à deux semaines de classe de neige dans notre centre de Saint-Nizier que la municipalité précédente avait décidé de conserver et de rénover. A la place, selon le discours désormais bien rodé et comme pour la MJC et les associations sportives, les classes qui voudront profiter de cet équipement doivent répondre à un « appel à projet ». Nous ne savons que trop bien ce que donne à terme ce genre de fonctionnement : les mêmes classes des mêmes écoles profiteront régulièrement de ce dispositif quand d'autres n'iront que très peu.

Autre petite mesquinerie, l'offre de la ville à chaque enfant de nos écoles maternelles, à l'occasion des fêtes, d'un livre de littérature enfantine adapté à chaque âge a été supprimée. Il a été préféré, un lot de livres pour l'école.

Ces exemples montrent que les caractéristiques de notre population scolaire ne sont pas prises en compte. En effet, malgré la proximité, de nombreux enfants mettaient pour la première fois les pieds sur des skis à l'occasion de ces classes de neige. De même, le livre offert par la ville était souvent le seul qui entrait dans certains foyers.

Enfin, nous partageons les grandes inquiétudes de la communauté éducative quant à l'avenir du Réseau d'éducation prioritaire du secteur Gérard Philipe. Les projets du gouvernement sont à ce sujet sans équivoque. La disparition des réseaux d'éducation prioritaire, hors REP+, est actée. La communauté éducative en alerte a écrit au Maire pour lui demander son soutien. Elle n'a reçu qu'une fin de non recevoir polie, arguant qu'il ne s'agissait pas d'une compétence municipale.

Quel contraste avec les 12 mois de bataille menée en 2014-2015 par les élus aux côtés des équipes du secteur Jules Vallès, dont l'aboutissement a été la mise en place d'une convention unique en France.

## Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),  
Raymond Souillet (société civile)

## Oser à fontaine

## Quelles politiques communales ?

En cette année 2022, notre groupe Oser à Fontaine reste mobilisé pour apporter des propositions et une autre manière de penser les politiques fontainoises.

Une mairie, c'est un service public et des agent.e.s qui répondent aux besoins des habitant.e.s. Si un tiers du budget est consacré à des actions, récurrentes d'une année sur l'autre, le reste finance les équipes réparties sur de nombreuses missions. On notera que l'équipe municipale et son maire préfèrent les contrats non titulaires puisqu'entre 2020 et 2022, une vingtaine de postes ont basculé dans la précarité. Nous alertons sur le besoin de sérénité dans les équipes.

Que penser des effets d'annonce sur le protocole des 1607h ? Sous couvert de demander un travail effectif aux 35h et de permettre le télétravail, on supprime une dizaine de jours de congés, certes exceptionnels, mais qui étaient un acquis social lié à des métiers particuliers dédiés au service des citoyen.e.s, où la frontière entre vie personnelle et professionnelle est parfois mince, et le souci des autres présent au quotidien.

Nous pensons essentiel aujourd'hui d'imaginer le progrès par la réduction du temps de travail et la reconnaissance des métiers pénibles. Il est urgent de revoir les grilles salariales pour remédier à dix ans de stagnation. Sur ce point, aucun espoir n'est permis avec cette majorité.

Nous attendons toujours des actes en matière de lutte contre les discriminations, sujet abandonné par les élu.e.s. L'accompagnement des familles migrantes n'existe tout simplement plus. La vie associative a été sérieusement maltraitée avec la liquidation de la MJC, actrice de Fontaine depuis 50 ans. Aucune prise d'initiative et volonté en matière de solidarité et de participation habitante, le budget lui-même qui faisait l'objet d'habitude d'une rencontre ne sera pas présenté publiquement.

Nous aurions aimé nous réjouir de travaux sur l'espace public, en matière de mobilité, de sécurité et d'accessibilité. Malheureusement, on peut attendre...

## Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),  
Camille Montmasson (EELV)

# LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



## À votre service

### → Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

### → Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30  
04 765 38600 (demandes d'intervention)

### → Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

### → Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

### → Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

## Santé

### → Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46  
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

### → Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40  
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

## Petite enfance

### → Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

## Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10  
espace.famille@ville-fontaine.fr

## Loisirs

### → Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62  
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h45
- Vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h30

## Collecte sélective et tri

### → Renseignements : 0 800 50 00 27

### → Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.  
Habitat individuel mardi ou vendredi.

### → Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

### → Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

### → Verre : containers spéciaux

## Déchèterie Fontaine

### → Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h-12h et 13h30-18h  
Mardi et jeudi : 13h15-18h

## Urgences

### → Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

### → Urgence gaz : 0 810 43 30 38

### → Urgence électricité : 09 726 750 38

### → Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30  
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048  
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

## Éducation

### Préinscriptions pour la rentrée 2022

Votre enfant est né(e) en 2019 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2022 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf
- l'avis d'imposition 2020 (pour les personnes n'ayant pas de quotient Caf)
- si besoin, jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2020 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2022 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

> Les inscriptions se feront du 7 février au 1<sup>er</sup> avril aux horaires d'ouverture de l'espace famille (tous les matins de 8h30 à 12h, lundi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h).

**Q Renseignements : Espace famille**  
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10  
[espace-citoyens.net/fontaine](http://espace-citoyens.net/fontaine)



## Nouveaux horaires d'ouverture

Pour mieux répondre à vos besoins, les Maisons des habitants George Sand et Romain Rolland ont modifié leurs horaires d'ouverture depuis le 31 janvier :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
8h30 > 12h et 13h30 > 17h
- Mardi : 13h30 > 18h

Pour tout projet, rendez-vous possibles hors horaires indiqués.

# CARNAVAL

1<sup>ER</sup> MARS 2022

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

DÉAMBULATION  
EN MUSIQUE

DÉPART  
HÔTEL DE VILLE  
18H

ARRIVÉE  
ESPACE JULES VALLÈS  
19H15

C'EST  
LE QUOI  
DÉLIRE!